

CHRONIQUE

Stéphane Foucart

« L'adoption de la loi Duplomb constitue un moment de rupture démocratique inédit »

La mobilisation d'ampleur contre le texte du sénateur de la Haute-Loire n'a pas pu empêcher son adoption mardi 8 juillet. Des sociétés savantes aux associations, tous n'ont rencontré qu'un vide argumentaire terrifiant, dénonce, dans sa chronique, Stéphane Foucart, journaliste au « Monde ».

Publié le 13 juillet 2025 à 05h30 | Lecture 3 min.

Offrir l'article Lire plus tard

Article réservé aux abonnés

Sans cheveux ni sourcils, le visage émacié, encore marqué par l'épreuve de la maladie et de son traitement, une femme assistait de l'un des balcons du Palais-Bourbon, mardi 8 juillet, au vote solennel de la proposition de loi du sénateur Laurent Duplomb (Les Républicains, Haute-Loire), « visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur ». Fleur Breteau, la quarantaine, fondatrice du collectif Cancer Colère, était invitée par des élus de gauche à assister au vote, aux côtés d'autres membres de la société civile. A l'adoption du texte, par les députés de l'arc bleu-brun et leurs suppléants du parti présidentiel, sous les applaudissements victorieux, Fleur Breteau a crié : « Vous êtes les alliés du cancer et nous le ferons savoir ! »

Lire aussi | La loi Duplomb sur l'agriculture, définitivement adoptée, ne fait pas le plein des voix au sein du bloc central

En réponse, ainsi que l'ont rapporté des journalistes présents, des rires ont traversé l'Hémicycle. Voici ce qu'une majorité de la représentation nationale avait à opposer, ce jour-là, au désarroi et à l'indignation de cette jeune femme et, à travers elle, à l'inquiétude de la société civile et de l'ensemble des communautés scientifiques concernées : une hilarité désinvolte, un cynisme méprisant, un virilisme de vestiaire.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Le cri de Fleur Breteau ne se comprend pas si l'on se contente de dire pour quoi les députés ont voté. Il faut surtout expliquer contre qui ils ont voté. Ils ont, bien sûr, voté contre tout ce que la France compte d'associations de défense de l'environnement, mais ce n'est pas très étonnant. Ils ont surtout voté contre vingt-deux sociétés savantes médicales, contre la Ligue contre le cancer, contre les administrateurs et les personnels de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, contre le troisième syndicat agricole de France, contre la Fondation pour la recherche médicale, contre vingt mutuelles, groupes mutualistes ainsi que la Fédération des mutuelles de France, représentant plusieurs millions d'assurés, contre le Conseil scientifique du CNRS, contre la Fédération des régions d'eau potable, contre des centaines de médecins et de chercheurs qui ont signé *intuitu personae* des tribunes et des lettres ouvertes.

Réalité soluble

Des organismes de recherche sont aussi sortis de leur réserve – le fait est inédit. L'Institut d'écologie et d'environnement du CNRS a déclaré « regretter profondément l'adoption de cette loi à la vision court-termiste et ses conséquences graves sur l'environnement, qui méprise santé et bien-être de la population, [ainsi que] le rôle des espèces sauvages dans la production agricole ». « La communauté scientifique n'a pas été entendue », a conclu l'Institut dans une formule si euphémisante qu'elle pourrait prêter à sourire.

Lire aussi la tribune | « L'adoption de la loi Duplomb représenterait un recul majeur pour la santé publique »

La proposition de loi du sénateur de Haute-Loire a ainsi rassemblé contre elle une mobilisation inédite par son ampleur et sa diversité, connectant de nombreux secteurs de la société. Mais cette coalition de fait – dont l'émergence est aussi une raison d'espérer – n'a rencontré, en réponse à ses interpellations, qu'un vide argumentaire terrifiant. L'adoption de la loi Duplomb constitue un moment inédit de rupture démocratique.



Fleur Breteau (4^e à gauche), membre du collectif Cancer Colère, réagit depuis la tribune publique après l'adoption de la loi Duplomb, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 8 juillet 2025. GUILLAUME BAPTISTE/AFP

Les faits ont été considérés comme accessoires, la réalité du monde physique soluble dans les intérêts particuliers d'une petite minorité d'exploitants. Aucun débat n'a ainsi été possible, ni à l'extérieur ni à l'intérieur de l'Hémicycle. Au reste, que répondre à Laurent Duplomb lorsqu'il prétend que les haies s'étendent, alors que le rythme de leur disparition (plus de 23 000 kilomètres par an) a doublé depuis 2017 ? Que répondre lorsqu'il assure que le changement climatique est plutôt bénéfique pour sa région ?

Privatisation d'un bien commun

A ce niveau d'inversion du réel, tout débat démocratique est impossible. La Commission européenne poursuit la France pour son incapacité à respecter les normes sanitaires de nitrates dans l'eau, et la mise en danger de sa population ? La loi propose d'agrandir les élevages hors-sol, dont les effluents sont la principale source du problème. La France est incapable de faire baisser ses usages de pesticides ? La loi réinstaure le mélange des genres entre conseil technique aux exploitants et vente des produits. Les populations d'oiseaux, de pollinisateurs et de la quasi-totalité des arthropodes s'écroulent à une vitesse vertigineuse depuis trente ans ? Les non-conformités de l'eau potable explosent pour cause de métabolites de pesticides ? La loi rouvre la porte à des substances interdites, parmi les plus dangereuses jamais synthétisées par l'homme.

Lire aussi la chronique | « Une part grandissante du personnel politique semble entretenir un rapport toujours plus distendu à la réalité environnementale »

Les sols, les rivières et les nappes phréatiques s'assèchent sous l'effet du réchauffement ? Les gigantesques bassines qui accaparent la ressource et aridifient les territoires sont désormais d'« intérêt général public majeur ». Comment la privatisation d'un bien commun, opérée au prix du saccage de l'environnement et du paysage, pourrait-elle bien être présumée d'« intérêt général public majeur » ? Le texte ne renvoie pas seulement une image inversée de la réalité, il renverse aussi le sens même des mots.

Pour parachever le tout, un décret, pris le jour du vote, place de facto sous influence politique le travail de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), en lui imposant l'ordre de ses priorités d'expertises. Tout cela s'insère dans un ensemble programmatique plus vaste : le soutien à l'agriculture biologique s'effondre, les surfaces conduites sans intrants de synthèse reculent et les agences de l'eau, chargées de gérer localement les conséquences de l'incurie de l'Etat, sont affaiblies.

Lire l'entretien | « La loi Duplomb illustre cette tendance à céder au court terme au risque de fabriquer les cancers et les maladies chroniques qui se révéleront dans trente ans »

Comme le dit Maxime Molina, le président du directoire de la Fondation pour la recherche médicale, tout s'aligne pour commencer à fabriquer les cancers et les maladies chroniques des trois prochaines décennies. La France d'Emmanuel Macron se rapproche chaque semaine un peu plus de l'Amérique de Donald Trump.

Stéphane Foucart

Contribuer

Réutiliser ce contenu

Le Monde Boutique

Découvrir

Soldes

Une large sélection à prix réduits

Les 100 romans qui nous ont le plus enthousiasmés

Un hors-série Le Monde des livres

Mots croisés n°12

100 nouvelles grilles de Philippe Dupuis

Partenaire

Formations de langues avec Gymglish

- Cours d'anglais
- Cours d'espagnol
- Cours d'italien
- Cours d'allemand
- Cours d'orthographe
- Découvrez nos offres
- Offrez un cours de langue
- Tous nos cours de langue →

Jeux gratuits d'arcade avec KR3M

- Solitaire gratuit en ligne
- Sudoku gratuit en ligne
- Mahjong gratuit
- Bubble Shooter
- Snake
- Sudoku difficile
- Jouer aux échecs en ligne
- Tous nos jeux gratuits →

SERVICES LE MONDE

- Unes du Monde
- Les ateliers du Monde
- Culture générale
- Mots croisés
- Sudokus
- Résultats des élections législatives 2024
- Education
- Gastronomie
- Reutiliser nos contenus
- Consulter les annonces légales
- Le carnet du Monde

GUIDES D'ACHAT LE MONDE

- Les meilleurs robots pâtisseries
- Les meilleurs robots aspirateurs laveurs
- Le meilleur de la société pour adultes
- Le meilleur antivol pour vélo
- Les meilleures friteuses sans huile
- Les meilleures imprimantes laser

LE MONDE À L'INTERNATIONAL

- Le Monde in English
- Algérie
- Belgique
- Canada
- Côte d'Ivoire
- Mali
- Maroc
- Sénégal
- Suisse
- Tunisie

SERVICES PARTENAIRES

- Nos partenaires
- Hits du moment
- Mahjong solitaire gratuit
- Jeux gratuits d'arcade
- Bubble Shooter
- Le Monde pour les hôtels
- Art et objets avec Ars Mundi

SITES DU GROUPE

- Le Monde Evénements
- Courrier International
- Télérama
- La Vie
- Le HuffPost
- Le Monde Obs
- Le Monde diplomatique
- La société des lecteurs du Monde
- Talents
- Source Sûre
- Le Club de l'économie
- M Publicité

NEWSLETTERS DU MONDE

Recevoir les newsletters du Monde

APPLICATIONS MOBILES

Sur iPhone | Sur Android

ABONNEMENT

- Archives du Monde
- S'abonner / Se désabonner
- Se connecter
- Consulter le Journal du jour
- Événements abonnés
- Jeux-concours abonnés
- Contactez Le Monde

INFORMATIONS LÉGALES LE MONDE

- Mentions légales
- Charte du Groupe
- Politique de confidentialité
- Gestion des cookies
- Conditions générales
- Aide (FAQ)
- Votre avis sur le site

SUIVEZ LE MONDE

- Facebook
- Youtube
- Instagram
- Snapchat
- TikTok
- Fils RSS